

Message d'information aux adhérents de l'ASHV

Rencontre avec le Maire

Le 14 Février 2023

Bonjour,

Le 13/02/2023 à 17h15 nous avons été reçu par Mr Mahieu, Maire de Cancale, afin d'évoquer les sujets qui nous préoccupent concernant notre quartier et l'ensemble de la communauté.

Ont participé à cette rencontre :

Pour la municipalité : Mr Le Maire, Mme M.Korseck adjointe en charge de l'urbanisme, Mr F.Lavoute Directeur des services Aménagement et Urbanisme.

Pour l'Association Hamon Vaujoyeux : C.Caplain Présidente, C.Desnos Vice Président, Y.M.Nicoul Trésorier, F.Plunian-Blot Secrétaire.

La Présidente présente à Mr Le Maire le nouveau bureau de l'Association élu lors et du par le CA du 08/11/2022 issu de l'AG du 03/11/2022

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des sujets présentés au Maire ainsi que ses réponses :

1- Travaux du Manoir

Suite à la lettre d'un de nos adhérents faisant état des nuisances importantes impliquées dans le zone Nord du quartier par les travaux de rénovation du Manoir le maire indique « qu'il s'agit malheureusement de contraintes naturelles et inévitables lors d'un tel chantier. Ces contraintes ont d'ailleurs également concerné la partie sud du chantier dans les mois précédents. Il se félicite que l'entreprise Bouygues ait obtenu le Prix de la conduite des opérations 2022 ». Suivant ces commentaires nous nous interrogeons sur la remise à niveau des infrastructures du quartier en fin de travaux. Mme Korseck confirme que Bouygues remettra la zone en état sans confirmer ni le détail ni la portée de cette remise en forme.

2- Calendrier des Bâtiments de l'ancien Hôpital

Mr le Maire confirme le calendrier suivant : le bâtiment A sera livrés courant 3em trimestre 2023, le bâtiment B 4em trimestre 2023, quant 'au C (logement social) il est prévu pour être remis en Octobre 2024. Mme Korseck précise que ces dates, réalisables actuellement, sont soumises aux aléas des disponibilités des différents corps de métiers. Mr Lavoute précisant que ces aléas interviennent souvent sur la fin des chantiers. Nous faisons également remarquer que le retard pris par le bâtiment C impliquera fatalement et négativement l'emménagement des bâtiments A et B ainsi que l'accès à leur parking déjà problématique au vu de la disposition des lieux.

3- Plan de circulation

Nous nous inquiétons, qu'à ce jour, aucun plan de circulation n'ait été soumis à la connaissance du public ou de l'Association. Le Maire nous expose sa théorie sur le devenir de la circulation en général. Il pense que l'usage des véhicules va diminuer fortement au bénéfice de la « mobilité douce ». D'autre part, se basant sur des chiffres communiqués par Mme Korsec, fruits d'études réalisées sur la zone du Clos Nogain / AV de Sissy indiquant un flux de véhicule inférieur à 8/15 VU/H, il pense également que le problème de circulation n'est pas critique. En conclusion il estime qu'il faut attendre la mise en place des logements pour considérer ou modifier le plan de circulation actuel qui devra tenir compte également des liaisons avec les autres zones en particulier en ce qui concerne les pistes cyclables.

Sur ce point précis, nous faisons remarquer que l'étude du clos Nogain est faite sur une zone très ouverte non comparable à celle du centre ville ; la zone du clos Nogain n'est pas affectée, jusqu'à présent par des pics de circulation liés à la présence des écoles, centre socio culturel et point de vue touristique. La configuration des parkings des bâtiments en construction nous fait craindre que les véhicules des nouveaux habitants stationnent en priorité dans les rues avoisinantes, augmentant ainsi le risque d'engorgement des parkings et de la circulation.

4- Protection et sanctuarisation des espaces verts

La protection du site « Théâtre de verdure » est un élément fondateur de notre association ; de plus il nous semble indispensable de conserver l'espace « Jardin Public » rue Lamennais. Aussi nous faisons part au Maire de notre souhait de vouloir sanctuariser ces deux zones en les classant « zone N » dans le PLU ou en adoptant toute autre méthode interdisant la construction de ces espaces à des fins immobilières. En ce qui concerne le jardin public, nous lançons l'idée de « Forêt Urbaine » ou du moins d'une structure végétale dans ce quartier qui en manque cruellement.

Mr Le Maire répond qu'en ce qui concerne le Théâtre de Verdure nous nous dirigeons vers une utilisation culturelle basée sur l'exemple de la route du rock en 2021. La réserve d'eau pluviale du jardin public sera agrandie de 100 M3 à 300M3, préservant de ce fait toute possibilité d'urbanisation. L'aménagement de ce jardin est intimement lié à celui de la « coulée verte », en bordure des constructions sur la partie SO. Il précise cependant que toute évolution de ces lieux est liée à la publication de la loi « Climat et Résilience » à l'évolution du SCOT etc. rendant peu probable toute modification du PLU avant 2027.

Cette déclaration n'est pas sans nous inquiéter car un des but de la loi « Climat et résilience » est de limiter, voire d'interdire toute extension horizontale de constructions et donc de faciliter l'extension verticale et l'utilisation des « dents creuses » au sein des zones U.

5- Accès « Piscine »

Nous félicitons les services municipaux pour les récents travaux d'entretien réalisés sur l'escalier d'accès à la piscine et souhaitons qu'ils soient renouvelés périodiquement. Nous sommes tous d'accord pour constater l'augmentation de la fréquentation du lieu, ce qui ne manquera pas de perdurer lorsque les nouveaux logements seront livrés.

Le Maire attire notre attention sur la complexité administrative du lieu et de son environnement puisque interviennent à divers titres ; la municipalité, la DDTM (Direction Départementale des Territoires de la Mer), la FFR (Fédération Française de Randonnée) en charge des GR. Nous souhaitons cependant que la piscine continue d'être entretenue malgré le flou administratif qui règne à son sujet.

6- Conclusion

Peu de réponses concrètes sont ressorties de cet entretien, toutefois, suite au changement de Présidence, il était important de renouer le contact, ce qui a été fait. Le Maire nous assure que nous continuerons d'être associés aux évolutions d'ensemble du quartier. Il est important que nous restions tous vigilants et réactifs au sein de l'Association en surveillant particulièrement les développements législatifs de ces prochaines années.